

Budget fédéral 2018

Note d'information destinée aux membres de la Fédération des sciences humaines

Le 1^{er} mars 2018

Résumé

Le budget 2018 est porteur de bonnes nouvelles pour le milieu des sciences humaines.

Pendant la période prébudgétaire, la Fédération a recommandé au gouvernement de prendre des mesures pour mettre en œuvre les recommandations du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral aux sciences, un groupe indépendant formé en 2016 et chargé de se pencher sur le soutien fédéral aux activités de recherche dans l'ensemble du Canada.

La Fédération a plus précisément souligné la nécessité de réinvestir dans la recherche indépendante, de s'assurer que les chercheurs en sciences humaines reçoivent une part équitable du financement et d'accorder une place accrue à la recherche autochtone ainsi qu'à la collaboration internationale et multidisciplinaire en matière de recherche.

Le budget 2018 comprend d'importantes mesures associées à ces priorités :

- Le budget prévoit le plus important investissement pluriannuel dans la recherche fondamentale des dernières années, dont de nouveaux investissements importants dans les trois conseils subventionnaires pour appuyer la recherche indépendante.
- La part de la hausse de financement versée au CRSH est supérieure à la part accordée au conseil dans les budgets des dernières années, ce qui se traduira par une augmentation modeste, mais à long terme, de la part des fonds alloués aux conseils subventionnaires destinée à la recherche en sciences humaines.
- En plus de ce financement, le budget prévoit la création d'un nouveau fonds de recherche, administré par le CRSH, afin de soutenir la recherche internationale et interdisciplinaire, qui demande des résultats rapides et qui présente des risques élevés.
- Le budget prévoit le lancement d'un nouvel organisme de développement des compétences, baptisé Compétences futures, de nouveaux investissements dans Statistique Canada. Le gouvernement s'engage par ailleurs à améliorer l'équité et la diversité dans plusieurs de ses programmes et à investir pour soutenir le bilinguisme et les médias canadiens.
- Le budget 2018 comprend de modestes annonces destinées à soutenir les étudiants et la recherche autochtones. La part du lion du financement destiné aux peuples autochtones dans ce budget est cependant allouée au logement, à la santé, aux services à l'enfance et au développement des compétences (le budget 2017 prévoyait des investissements considérables dans l'accès des Autochtones aux études postsecondaires).

Faits saillants par catégorie

Trois conseils subventionnaires et FCI

- Le budget 2018 prévoit **de nouveaux investissements importants dans les trois conseils subventionnaires** : le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Ces investissements valent 925 millions de dollars sur cinq ans. Dans le budget 2018, on précise qu'il s'agit du « plus important investissement en recherche fondamentale jamais effectué au Canada. »
- **La part de la hausse de financement versée au CRSH est légèrement supérieure** à la part accordée au conseil dans les budgets des dernières années. Le CRSH reçoit 23 pour cent de la hausse totale, par rapport à une tendance antérieure d'au plus 20 pour cent. Le système de financement de la recherche sera donc lentement rééquilibré à l'avantage des sciences humaines.
- En plus de ce financement, le budget 2018 comporte un **nouveau fonds de recherche pour les trois conseils subventionnaires** (qui sera administré par le CRSH) afin de soutenir la recherche internationale et interdisciplinaire, qui demande des résultats rapides et qui présente des risques élevés. Le gouvernement s'engage à verser 275 millions de dollars sur cinq ans en appui à ce fonds. La Fédération avait recommandé la création d'un fonds semblable dans son mémoire de 2016 soumis dans le cadre de l'examen du soutien aux sciences.
- Le budget 2018 prévoit aussi que les conseils subventionnaires seront invités à améliorer leurs façons de collaborer, surtout afin de soutenir la recherche multidisciplinaire et d'accroître l'équité et la diversité parmi les bénéficiaires de financement. Le gouvernement s'engage à verser 6 millions de dollars sur cinq ans afin de procéder à **l'amélioration de la collecte des données** et 15 millions de dollars sur cinq ans en appui à **de nouveaux programmes de promotion de l'équité et de la diversité** dans les établissements postsecondaires.
- Le gouvernement a annoncé un investissement de 210 millions de dollars sur cinq ans destiné au **Programme des chaires de recherche du Canada**, dans l'optique de mieux soutenir les chercheurs en début de carrière et d'accroître la diversité des bénéficiaires de financement.
- Le budget 2018 prévoit une augmentation de 231,3 millions de dollars sur cinq ans du **Fonds de soutien à la recherche**, qui fournit du financement aux établissements afin de payer les coûts liés aux installations et les coûts d'administration associés à la recherche.
- Le gouvernement s'engage à verser à la **Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)** une somme de 763 millions de dollars sur cinq ans, y compris 160 millions au Fonds des initiatives scientifiques majeures, et propose d'établir un financement permanent pour l'organisme à raison de 462 millions de dollars par année d'ici 2023-2024. Il s'agit d'une recommandation de longue date de la Fédération et d'autres parties prenantes du milieu de la recherche.

- Le budget demande au CRSNG et aux IRSC de regrouper plusieurs de leurs programmes de subventions. Le gouvernement souhaite ainsi simplifier et améliorer les programmes publics destinés à faire le pont entre les entreprises et les chercheurs de niveau postsecondaire.
- Le gouvernement investit 140 millions de dollars sur cinq ans dans le **Programme d'innovation dans les collèges et la communauté** en vue de favoriser les collaborations entre les entreprises, les collèges et les écoles polytechniques.

Autres annonces liées à la recherche

- Le gouvernement s'est engagé à verser 572,5 millions de dollars sur cinq ans pour mener à bien une **stratégie pour l'infrastructure de recherche numérique** visant à améliorer l'accès national au calcul et aux données massives. Cet engagement comporte une promesse de travailler à l'amélioration de cet accès en collaborant directement avec des acteurs comme la FCI, Calcul Canada et CANARIE. Cet engagement est conforme aux recommandations formulées cette année par le Conseil du leadership sur l'infrastructure de recherche numérique, dont la Fédération était membre.
- En mentionnant son appui à la prise de décisions fondées sur des données probantes, le gouvernement a annoncé un financement à Statistique Canada de 41 millions de dollars visant à améliorer la collecte, l'utilisation et le partage de données. Un financement supplémentaire est engagé pour combler les lacunes en données concernant le commerce international de services et les produits numériques, créer un nouveau **Centre pour les statistiques sur les sexes, la diversité et l'inclusion** et procéder aux prochains Recensement de la population et Recensement de l'agriculture.
- Plusieurs instituts de recherche recevront du financement pour certaines initiatives particulières :
 - L'Institut de recherche en politiques publiques recevra 10 millions de dollars pour financer le nouveau **Centre d'excellence sur la fédération canadienne**, qui vise à faire progresser l'étude des nouvelles tendances sociales et économiques dans une fédération comme le Canada.
 - L'**Institut d'informatique quantique** recevra un financement renouvelé de 15 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2019-2020, pour faire progresser le développement de nouvelles technologies quantiques.
 - Le **Centre de recherche et développement des médicaments** recevra 48 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2019-2020, pour faire avancer les initiatives de commercialisation des médicaments et de recherche afférente.
 - L'**Institut Rick Hansen** recevra un financement renouvelé de 23,6 millions de dollars sur trois ans pour faire progresser la recherche sur les blessures de la moelle épinière, à compter de 2018-2019.
 - Le **Conseil des académies canadiennes** obtiendra un financement renouvelé de 9 millions de dollars sur trois ans, à compter de 2020-2021.

- Le budget prévoit une enveloppe destinée à appuyer la première phase d'un projet de modernisation des laboratoires fédéraux, dont 20,6 millions de dollars sur quatre ans pour **Savoir polaire Canada**.
- Le **Conseil national de recherches Canada** recevra 540 millions de dollars sur cinq ans pour des mesures d'amélioration visant les initiatives de collaboration à plusieurs intervenants avec les établissements d'éducation postsecondaire et les entreprises, le processus concurrentiel d'examen par les pairs et l'accès pour les établissements d'enseignement de petite taille.

Équité et diversité

- Le budget 2018 comporte une analyse **comparative entre les sexes** et prévoit la création d'un nouveau Cadre pangouvernemental des résultats relatifs aux sexes, destiné à évaluer les progrès en matière d'équité et de diversité. En vertu de ce cadre :
 - Le Comité permanent de procédure et des affaires de la Chambre des communes devra exiger que tous les documents relatifs aux futurs budgets comportent une analyse comparative entre les sexes.
 - Le budget 2018 et les budgets subséquents devront faire état des progrès accomplis en matière de diversité sur six plans clés : i) Éducation et perfectionnement des compétences; ii) Participation économique et prospérité; iii) Leadership et participation à la démocratie; iv) Violence fondée sur le sexe et accès à la justice; v) Diminution de la pauvreté, santé et bien-être; et vi) Égalité des sexes dans le monde.
 - Une législation devra être adoptée pour intégrer la budgétisation fondée sur le sexe dans les processus de gestion financière fédéraux, y compris l'examen des dépenses fiscales, des transferts fédéraux et des dépenses existantes.
- Pour appuyer ce cadre, le budget 2018 contient plusieurs annonces au profit de **Condition féminine Canada**, dont 100 millions de dollars sur cinq ans pour le **Programme des femmes**, qui finance une variété de services communautaires. D'autres fonds sont destinés à l'organisation d'une table ronde nationale consacrée à l'analyse comparative entre les sexes, à la tenue d'un dialogue national avec les jeunes Canadiens sur l'égalité des sexes et à l'élaboration d'une stratégie de promotion de l'égalité auprès des hommes et des garçons.
- Pour aider le gouvernement à cerner les obstacles auxquels divers groupes sont confrontés, le budget 2018 prévoit l'octroi de 6,7 millions de dollars sur cinq ans à **Statistique Canada** aux fins de la création d'un nouveau **Centre pour les statistiques sur les sexes, la diversité et l'inclusion**, qui aura pour mission d'améliorer la collecte et l'exploitation des données relatives au genre et à la diversité.
- Une enveloppe additionnelle de 1,5 million de dollars sur cinq ans sera accordée à **Finances Canada** dans le but de lui permettre de développer des indicateurs et d'établir des statistiques pour mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs en matière d'égalité des sexes.
- Le gouvernement a également annoncé des mesures destinées à garantir **une rémunération égale pour un travail d'égale valeur**, qui seront notamment intégrées à la législation de mise en

œuvre du budget.

- Le budget prévoit allouer 23 millions de dollars sur deux ans au **Programme de financement du multiculturalisme de Patrimoine canadien**, en particulier aux fins des consultations sur la lutte contre la discrimination (y compris à l'endroit des Autochtones, ainsi que des femmes et des filles).
- Une enveloppe additionnelle de 2 millions de dollars est également prévue pour financer la **Politique d'aide internationale féministe** annoncée en juin 2017, destinée à financer l'aide humanitaire au profit des femmes et des filles.

Autochtones et réconciliation

- Le budget 2018 prévoit **3,8 millions de dollars pour aider le CRSH** à élaborer des méthodes de recherche avec les communautés autochtones, y compris des stratégies visant à renforcer la capacité de ces communautés de mener des recherches et de tisser des partenariats avec le milieu de la recherche.
- Le budget prévoit 10 millions de dollars en 2018-2019 pour favoriser l'**éducation postsecondaire de la Nation métisse**. Il ne comporte pas de nouveaux fonds destinés au Programme de soutien aux étudiants de niveau postsecondaire, malgré une recommandation de la Fédération (le budget 2017 prévoyait 90 millions de dollars sur deux ans pour ce programme).
- Le budget 2018 inclut un engagement à mettre intégralement en œuvre les ordonnances du Tribunal canadien des droits de la personne visant à remédier au sous-financement des services aux enfants autochtones. Il prévoit entre autres à cette fin une nouvelle enveloppe de plus de 1,4 milliard de dollars sur six ans au profit des **Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations**.
- Le budget 2018 prévoit par ailleurs 2 milliards de dollars sur cinq ans pour financer la mise sur pied d'un nouveau **Programme de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones**, en remplacement de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destiné aux Autochtones. Ce nouveau programme visera davantage à assurer l'accès à des emplois de qualité bien rémunérés plutôt qu'à aider les chômeurs à retrouver rapidement un emploi.
- Le budget 2018 prévoit un investissement de 23,9 millions de dollars sur cinq ans visant à financer le travail de **Parcs Canada** destiné à intégrer les points de vue, l'histoire et le patrimoine autochtones aux parcs nationaux et aux différents sites historiques.
- Statistique Canada recevra enfin 3,8 millions de dollars sur cinq ans pour mettre sur pied une **Initiative de développement des capacités statistiques des Autochtones** ayant pour but de renforcer la capacité des gouvernements autochtones en matière de gestion des données et de l'information.

Développement des compétences

- Grâce à une enveloppe de 225 millions de dollars sur quatre ans, prévue par le budget de 2017, une nouvelle organisation baptisée **Compétences futures** verra le jour au printemps 2018. Dirigée par un conseil indépendant, elle travaillera avec les provinces, les entreprises, les établissements d'enseignement et les organisations à but non lucratif à relever divers défis liés au développement des compétences, avec le soutien d'un laboratoire de recherche spécialisé.
- Le budget 2018 prévoit une enveloppe de 27,5 millions de dollars sur cinq ans, puisée à même les ressources actuelles d'Emploi et Développement social Canada et destinée à financer la **Plateforme de liens longitudinaux entre l'éducation et le marché du travail**. Cette plateforme mettra à la disposition de ses utilisateurs des données relatives aux rémunérations possibles en fonction de la carrière, ainsi qu'aux compétences recherchées sur le marché du travail.
- Le gouvernement a annoncé qu'il procédera l'année prochaine à un **examen horizontal des programmes de compétences fédéraux**.

Langue, culture et patrimoine

- Le **Plan d'action sur les langues officielles 2018-2023** bénéficiera d'un nouveau financement de 400 millions de dollars sur cinq ans. Ces fonds permettront à de multiples organismes gouvernementaux de mener à bien des programmes ciblés, axés entre autres sur les services et activités communautaires, les activités artistiques et liées au patrimoine, les radios et quotidiens s'adressant aux minorités francophones et anglophones, les applications d'apprentissage du français et de l'anglais, le recrutement et la rétention de formateurs linguistiques, et les initiatives d'apprentissage préscolaire.
- Une enveloppe de 50 millions de dollars sur cinq ans sera consentie au profit du **journalisme au sein des collectivités mal desservies**.
- Enfin, bien que le budget 2018 ne prévoie aucun financement précis à cette fin, le gouvernement entend étudier de **nouveaux modèles de financement philanthropique du journalisme professionnel et local**, à la lumière d'un rapport du Forum des politiques publiques publié l'an dernier.
- **Bibliothèque et Archives Canada** ainsi que la **Bibliothèque publique d'Ottawa** bénéficieront de 73,3 millions de dollars sur six ans pour la construction d'une nouvelle installation commune.
- Le **Musée canadien pour les droits de la personne** se verra allouer 35 millions de dollars sur six ans pour financer ses activités, à compter de 2018-2019. Le **Fonds des médias du Canada** bénéficiera de 172 millions de dollars sur cinq ans pour promouvoir les contenus canadiens.

Conclusion

En résumé, le budget 2018 est porteur de bonnes nouvelles pour le milieu des sciences humaines. La Fédération se réjouit des mesures prises par le gouvernement pour mettre en œuvre les recommandations du Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral aux sciences, et trouve encourageant que certaines de ses priorités soient prises en compte dans le budget.

Tout au long de l'année, la Fédération continuera de collaborer avec le gouvernement fédéral pour veiller à ce que les chercheurs canadiens reçoivent le soutien dont ils ont besoin et que les priorités et les préoccupations de ses membres demeurent dans la mise des responsables de l'élaboration des politiques. La Fédération invite ses membres à lui faire part de ses idées en ce sens en écrivant à membership@ideas-idees.ca.

À propos de la Fédération des sciences humaines

La Fédération des sciences humaines œuvre à la mise en valeur de la recherche et de l'enseignement pour l'avancement d'une société inclusive, démocratique et prospère. La Fédération regroupe aujourd'hui plus de 160 universités, institutions et sociétés savantes représentant 91 000 chercheurs et étudiants des cycles supérieurs au Canada. De plus, la Fédération organise le plus grand rassemblement d'universitaires au Canada, soit le Congrès des sciences humaines, qui attire chaque année plus de 8 000 personnes. Pour en savoir plus au sujet de la Fédération, visitez le www.idees-idees.ca.